

## DEVOIRS SURVEILLES

### Informations surveillant-e

- Les devoirs surveillés auront lieu les lundis et mardis de 15h30 à 17h00, dans une salle de classe, un jour à Sâles et un jour à Vaulruz.
- Pour les élèves de 3h à 8h
- 
- Il peut y avoir 2 surveillants-es, un-e pour le lundi et un-e pour le mardi.
- Le montant perçu par enfant est de CHF10.00 par soirée. Ce montant est destiné directement au / à la surveillant-e qui s'occupe des inscriptions, de la facturation et de l'encaissement.
- Le/la surveillant-e se met à disposition pour répondre aux éventuelles questions des enfants, et contrôle que leurs devoirs soient correctement exécutés. Il faut préciser toutefois qu'il ne s'agit ni d'un cours d'appui ni d'un cours de rattrapage.
- Les enfants qui ont terminé leurs devoirs avant 17h00 rentrent à la maison dès leurs devoirs terminés, par leurs propres moyens.